

CP n° 1 du 15 mai 2017

## La CFDT Fonctions publiques revendique rapidement un agenda social

La CFDT Fonctions publiques attend que le prochain Gouvernement engage sans attendre la construction d'un agenda social partagé avec les organisations syndicales représentatives des agents publics.

Il ne sera pas acceptable que la question des moyens et des effectifs soit posée avant celle des missions.

Parmi les thèmes que nous mettrons en avant figurent la qualité de vie au travail, les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations qui figurent parmi les préoccupations des agents et ce, quel que soit leur statut. D'ailleurs, la question des parcours professionnels et des rémunérations des agents contractuels devra bien être traitée dans le prolongement de l'accord de mars 2011.

La CFDT demande au Gouvernement de poursuivre la revalorisation de la valeur du point, car deux fois 0,6%, c'est trop peu. Cet engagement de rendez-vous salariaux est inscrit dans PPCR, et comme les autres signataires, la CFDT souhaite que la mise en œuvre de PPCR soit pleinement respectée.

Autre élément fondamentalement novateur dont il convient de poursuivre la construction : c'est le compte personnel d'activité (CPA). Pour qu'il devienne un outil de valorisation de parcours de plus en plus diversifiés, les agents publics qui ne sont pas couverts par la « catégorie active » devront pouvoir bénéficier du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Il conviendra également d'enrichir le CPA avec de nouveaux volets, particulièrement celui du compte épargne temps (CET) afin d'en assurer la portabilité.

Mais, la CFDT attend aussi que des sujets qui n'ont jamais été ouverts le soient enfin :

- Nous attendons depuis des années l'ouverture d'une négociation sur la protection sociale complémentaire des agents publics tant en santé qu'en prévoyance. La question de la participation financière des employeurs tant en santé qu'en prévoyance, celle des garanties et de leur niveau, et les sujets liés aux problèmes d'accès aux soins devront enfin être non seulement inscrits à l'agenda social mais traités et déboucher sur un accord pour être mis en œuvre.
- Sur l'action sociale, nous attendons là encore que ce point important pour l'accompagnement des agents, soit traité particulièrement sous l'angle de la gouvernance de l'action sociale mais aussi de la détermination de l'enveloppe. Pour la CFDT, seul un pourcentage de la masse salariale sera le garant de

l'équité de traitement entre agents et permettra que l'action sociale bénéficie tant aux fonctionnaires qu'aux contractuels.

Enfin, pour faire face aux multiples enjeux qui nous attendent, il convient que la Fonction publique relève au moins deux défis : d'une part, elle doit devenir plus ouverte en interrogeant et en diversifiant les voies d'accès à l'emploi titulaire. D'autre part, il convient enfin de faire confiance aux niveaux de proximité pour mener un dialogue social fondé sur la négociation au plus près du quotidien des agents, de leur travail, de leur ancrage sur les territoires qui ont chacun leur particularité mais sont tous ceux de la République.

[Retrouvez le communiqué de presse sur le site CFDT Fonctions publiques](#)

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19

contact presse

Bineta NDIAYE

Relations presse

06 42 20 18 81

Mylène JACQUOT

Secrétaire générale

06 08 76 67 27

[uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

Suivez l'actualité de CFDT-FONCTIONS PUBLIQUES sur Twitter : @UFFACF